Attestation permanente exploitant(e) agricole

Je soussigné(e) .....exploitant(e) agricole sur la commune de ..... n° de Siret : .....ou n° de Pacage : .....

Certifie sur l'honneur que mon déplacement est lié au motif autorisé par l'article 4du décret du 29 octobre2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle
- Déplacements nécessaire pour les besoins de l'exploitation agricole

Ces activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail.

Attestation permanente valable à compter du 30 octobre 2020 et pour une durée illimitée.

Fait pour valoir ce que de droit,

Signature de l'exploitant(e) :